

BILAN DE FONCTIONNEMENT LUDOTHÈQUE ITINÉRANTE 2018



LUDOTHÈQUE ITINERANTE DE : CENTRE SOCIAL LE LAC

Nombre d'heures annuel d'ouverture de la ludothèque :

118 heures 45 minutes actions collectives + 489 heures
d'ouverture au public = 607 heures 45 minutes.

Montant de subvention Caf accordée : 5 520 €

Montant de subvention Caf (compte de résultat) : €



BILAN DE FONCTIONNEMENT LUDOTHÈQUE

Cette évaluation conditionne le versement de l'aide au fonctionnement de la Caf et éventuellement la prestation de service enfance et jeunesse.

Elle doit être annuelle et être envoyée à la Caf chaque début d'année civile. **Le bilan de fonctionnement ludothèque 2018 doit nous parvenir avant le 15 mars 2019.**

Nous rappelons que le montant des prestations dépend **du nombre d'heures d'ouverture de la Ludothèque au public.**

Les heures de préparation des actions collectives, d'installation de rangement ... ne sont pas prises en compte et ne doivent pas apparaître dans le bilan.

IDENTIFICATION

Identification du gestionnaire

Nom-Prénom du responsable : Joëlle BASTIEN, Présidente

Identification de la personne chargée du dossier de subvention

Nom-Prénom : Bruno LEMOINE, Directeur

Identification du lieu de l'action

Nom de la ludothèque : Ludothèque itinérante du centre social Le Lac

Adresse : Maison de Quartier du Lac – Avenue de Gaulle – 08200 SEDAN

Téléphone : 03 24 27 08 08 Courriel : centrelac@centrelelac.info

Identification de l'animateur de la ludothèque

Nom-Prénom : Abdelkader HALIMA SALEM

Qualification/Formation/Expérience : BAFA / Base BAFD / ancien responsable Accueil de Jeunes

Date d'entrée au poste d'animateur de la ludothèque : septembre 2017

Téléphone : 03 24 27 08 08 Courriel : centrelac@centrelelac.info

1- RAPPEL DE VOS OBJECTIFS DE DEPART

Renforcer le rôle des parents

Favoriser le lien parents/enfants.

Revaloriser les parents dans leur fonction parentale.

Favoriser la solidarité entre parents et les échanges d'expériences.

La ludothèque itinérante favorisera l'expérimentation, la socialisation, l'éducation, l'intégration, l'appropriation de la culture.

Elle se définit comme un espace culturel, une institution socio-éducative, un lieu d'animation autour du jeu et du jouet.

2- QUEL A ETE LE CONTENU DE L'ACTION ? QUELS MOYENS SONT MIS EN ŒUVRE POUR FAVORISER LE SOUTIEN A LA FONCTION PARENTALE ?

Détaillez comment vous avez mis en place le prêt, les difficultés rencontrées, le délai de retour des jeux

Détaillez les animations collectives mises en place, les temps de jeu sur place, les actions de soutien à la fonction parentale

Déclinez comment vous avez conçu l'accueil, les principes, la fréquence, Précisez comment vous avez mis en place l'itinérance, et les modalités.

Mise en place du prêt :

Le prêt des jeux et jouets a été beaucoup plus compliqué à mettre en œuvre dans le cadre de la ludothèque itinérante, car nous avons touché des populations isolées socialement, qui n'ont absolument pas la pratique du milieu associatif.

Les instances du centre Le Lac ont d'ailleurs décidé de ne pas rendre systématiquement l'adhésion obligatoire.

Malgré l'insistance des animateurs et la sensibilisation pour le prêt, la majorité des parents a refusé ce service.

Nous n'avons pas mis en œuvre des conditions de prêt différentes de la ludothèque.

Les difficultés rencontrées :

En raison de l'irrégularité de la fréquentation des publics, nous avons eu de très grandes difficultés à convaincre les parents de la possibilité d'emprunter des jeux ou jouets.

On peut affirmer que rien que le fait de les faire venir dans les écoles ou sur les espaces extérieurs était déjà extrêmement positif.

Pour les quelques prêts effectués, on a constaté un respect des délais et peu de dégradations.

Les animations collectives mises en place :

Les actions collectives de la ludothèque itinérante ont été nombreuses et variées.

En étroite collaboration avec l'Accueil de jeunes, de très nombreuses animations ont été mises en œuvre dans 7 communes d'Ardenne Métropole.

Cette opération ambitieuse a permis de monter en compétence des bénévoles, des parents, des adolescents dans le domaine de l'animation, mais aussi de les sensibiliser sur l'intérêt du jeu dans le cadre de l'éducation.

La ludothèque itinérante a été un espace d'information, de dialogue, de soutien, de médiation, qui a permis aux habitants des quartiers prioritaires du centre ancien et de Résidence Ardenne une plus grande implication dans l'éducation de leurs enfants.

La majorité des personnes ayant fréquenté notre structure n'utilisaient pas les services existants sur la ville de Sedan (centres de loisirs, crèches, bibliothèque, centre culturel, etc.).

Son fonds de jeux extrêmement important a favorisé l'accueil des tout petits jusqu'aux seniors en passant parfois par les adolescents, ce qui a permis des échanges intergénérationnels et culturels autour du jeu.

On peut affirmer que des personnes de toutes conditions sociales se sont côtoyées et par la même occasion favorisé la mixité sociale.

A l'inverse d'un centre de loisirs, les animateurs ont pu favoriser le lien parent/enfant et par conséquent revaloriser les parents dans leur fonction parentale.

Les animateurs ont constaté la création d'une solidarité entre les parents qui ont aussi réalisé des échanges d'expériences, la ludothèque a bien joué son rôle d'expérimentation, de socialisation, d'éducation, d'intégration.

Les animateurs ont mis à disposition les jeux et jouets, mais ont aussi participé en expliquant les règles, plus particulièrement au niveau des jeux de société.

Malgré la gratuité du prêt des jeux, il y a eu très peu de demandes de la part des utilisateurs. Les animateurs ont donné, tout au long de l'année, des conseils et informations sur les jeux et jouets.

En raison du manque de formation, ils n'ont pas animé des ateliers de fabrication et création de jeux prévus dans le projet, cependant, on peut souligner la coopération avec le club de prévention dans le cadre d'une Fête de l'échange, la ludothèque a touché un public issu des quartiers prioritaires qui ne fréquentait pas les actions du centre social Le Lac.

Les animations devant le Château-bas et au pied des tours Résidence Ardenne ont connu un vif succès, les animateurs ont pu faire un travail autour du Code de la route avec les kartings à pédales et les Rosalies. Les jeux géants ont été eux aussi fort utilisés, particulièrement les jeux d'échecs et de Dames.

Les animations ont été organisées dans deux écoles et deux espaces extérieurs, le matériel transporté a nécessité une importante logistique qui a été gérée avec efficacité par les salariés. Un camion de 20 m3 a été nécessaire pour transporter le matériel pour chaque animation.

Pour l'animation des espaces extérieurs, les transports ont été doublés. Une partie des parents s'est totalement impliquée dans l'organisation des espaces, ils ont aidé au déchargement, à l'installation des jeux, et, quelques fois, à leur réparation.

Les animateurs ont informé les utilisateurs qu'ils pouvaient aussi fréquenter les différentes structures du centre social Le Lac, mais aussi d'autres associations.

La Ville de Sedan s'est impliquée dans la mise à disposition des espaces et a fait intervenir les services techniques régulièrement pour le nettoyage des espaces extérieurs.

Régulièrement des flyers ont été distribués dans les écoles et dans les boîtes aux lettres pour informer la population des jours et horaires de fonctionnement. Le site Internet, les comptes Facebook et Twitter du centre Le Lac ont été utilisés régulièrement à travers des reportages photo pour faire connaître la structure.

CADRE DE FONCTIONNEMENT

1- IMPLANTATION

Description du local, aménagement :

Les locaux ont été aménagés à chaque séance et en fonction de leur configuration.

- École et espaces Blanpain
- École et espaces Résidence Ardenne
- Devant le Château bas
- Communes d'Ardenne Métropole

3- AMPLITUDE D'OUVERTURE DE LA LUDOTHÈQUE :

ACCUEIL PUBLIC : PRET, LOCATION DE JEUX, JEUX SUR PLACE

Hors vacances scolaires :

Blanpain janvier à avril 2018

MERCREDI
4 H 00

Blanpain novembre et décembre 2018

MERCREDI	SAMEDI
6 H 00	6 H 00

Résidence Ardenne janvier à avril 2018

SAMEDI
4 H 00

Résidence Ardenne septembre et octobre 2018

SAMEDI
6 H 00

Château-bas mai et juin 2018

MERCREDI	SAMEDI
4 H 00	4 H 00

Château-bas juillet, septembre et octobre 2018

MERCREDI	SAMEDI
6 H 00	6 H 00

Vacances scolaires :

Blanpain vacances hiver et automne 2018

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
6 H 00	6 H 00	6 H 00	6 H 00	6 H 00

Résidence vacances hiver, été et automne 2018

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
6 H 00	6 H 00	6 H 00	6 H 00	6 H 00

Château-bas vacances été et automne 2018

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
6 H 00	6 H 00	6 H 00	6 H 00	6 H 00

Amplitude d'ouverture annuelle : 489 heures sur 154 jours

ACTIONS COLLECTIVES

(ACTIONS MENEES EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE DE LA LUDOTHEQUE)

NOMBRE D'ACTIONS COLLECTIVES : 11

Nombre d'heures annuel des actions collectives : 118 heures 45 minutes

NOMBRE D'HEURES TOTAL DE FONCTIONNEMENT ANNUEL

	ACCUEIL PUBLIC	ACTIONS COLLECTIVES	TOTAL
NOMBRE D'HEURES ANNUEL	489H	118H45	607H45

3- TYPE DE PUBLIC ACCUEILLI :

- **Nombre de personnes accueillies : 2 783**

2 096 enfants et 687 adultes

- **Nombre de personnes inscrites à la ludothèque :**

Dont nombre d'enfants nouveaux :

Dont nombre d'adultes nouveaux :

- Nombre de personnes ayant fréquenté la ludothèque :

Jeux libres	Animations collectives	Prêt de jeux	Animation école/Alsh	Autre (précisez)
740	2 043			

- Typologie des publics ayant fréquenté la ludothèque :

Typologie	Ecoles	Alsh	Familles	Adultes	Enfants 0-5 ans	Enfants 6-11 ans	Ados 12-15 ans
Nombre de personnes				687	900	1000	196

- **Quelle est la personne qui accompagne le plus souvent l'enfant à la ludothèque ?**

Un parent.

4- ORGANISATION

- La ludothèque adhère-t-elle à l'Association des Ludothèques Françaises ?

Oui

Non

Si non, pourquoi ?

Le Directeur et l'équipe de ludothécaires ont jugé que les services rendus par l'ALF étaient extrêmement intéressants, mais les informations qu'elle diffusait pouvaient être consultées directement sans participation financière.

- Existe-t-il un projet pédagogique ? Oui Non
- Existe-t-il un règlement intérieur ? Oui Non

Si oui, avec qui ont été rédigés ces projets ?

La ludothèque itinérante s'appuie sur le Contrat de projet du centre social le Lac et possède un règlement intérieur qui lui est propre. Le règlement intérieur a été conçu par le ludothécaire en collaboration avec les adhérents et la direction du centre social. Il est discuté en permanence avec les usagers.

3- MODALITES DE LA PARTICIPATION FINANCIERE

Montant de l'adhésion : 11 euros par adulte / 6 euros par enfants pour l'année
(adhésion gratuite à partir du 3^{ème} enfant)
Tarif pour le prêt : Gratuit
Tarif des actions collectives : Gratuit
Autre : Gratuit

ENCADREMENT

- Nombre d'animateurs par séance : 1

NOM ET PRENOM	DUREE DE TRAVAIL (ETP)	QUALIFICATION	CDI	CDD
CELINE GUILAIN	0.01	Animatrice		X
ABDELKADER HALIMA SALEM	0.08	Animateur		X
MEHDI VANNIER	0.71	Animateur		X
MANON BAUDIER	0.24	Animatrice		X

- Les animateurs ont-ils suivi une formation pour l'accueil en ludothèque ?

Oui

Non

Si oui, quelle thématique et combien de temps ?

Formation interne aux jeux et jouets, au métier de ludothécaire sur plusieurs mois.

- Existe-t-il des temps de concertation avec l'équipe d'encadrement ?

Oui

Non

Si oui, précisez sous quelle forme ?

Réunions régulières avec le directeur du centre social Le Lac (rappel du projet, objectifs à atteindre, mise en place d'outils tels que règlement intérieur, fiches de présence, fiches de prêts de jeux, etc.).

- Y-a-t-il des mises à disposition de personnel ? Oui Non

Si oui, précisez lesquelles ?

- Des bénévoles sont-ils intervenus dans les actions ? Oui Non

Si oui, quelles ont été les modalités de leur intervention ?

Quelques parents ont pris l'initiative de gérer certaines activités (rosalies, karting...). Ils ont aussi réalisé des démonstrations pour les nouveaux arrivants sous forme de tutorat.

1-QUELS ONT ETE LES PARTENAIRES DE L'ACTION ?

Cette action a été créée en raison de l'absence d'acteurs associatifs implantés localement ainsi qu'un faible nombre d'actions menées dans le centre ancien et dans le quartier « Résidence Ardenne ». De plus, les différentes enquêtes sociologiques, les statistiques de la CAF, les éducateurs spécialisés, les services sociaux de la Ville de Sedan et du département, témoignent de défaillances éducatives parentales alarmantes.

Les partenaires associés au projet sont : les Élus de la Ville de Sedan, le service jeunesse, le CCAS de la Ville de Sedan, ACPSO, les services du Conseil Départemental, les enseignants des écoles Blanpain et Résidence Ardenne.

2-QUELLES ONT ETE LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE EN PARTENARIAT ? DECRIVEZ-LES

Les Élus de la Ville de Sedan, ACPSO, les services du Conseil Départemental ont orienté les usagers vers cette structure.

La Ville de Sedan a mis à disposition les écoles Blanpain et Résidence Ardenne, la place du château bas.

Dans le cadre du fonctionnement de la ludothèque itinérante, un important partenariat a été construit avec les enseignants des écoles Blanpain et Résidence Ardenne. Il a permis aux enseignants d'utiliser des jeux et jouets. Cette relation quotidienne a produit une mutualisation de cet outil éducatif essentiel sur le quartier. Les enseignants ont contribué à la promotion de l'équipement auprès des parents dont les enfants sont scolarisés dans l'école.

Une collaboration avec les éducateurs de l'ACPSO a permis de renforcer le lien social et la participation des habitants aux très nombreuses très actions sur les différents quartiers.

La réussite de ce service ludothèque itinérante a pu être mise en œuvre grâce aux moyens accordés pour son fonctionnement. Les partenaires financiers ont accordé de véritables moyens financiers pour l'investissement et le fonctionnement. Cette volonté a permis de recruter du personnel en nombre motivé. Les écoles et les espaces publics ont été mis à disposition et nettoyés gratuitement en permanence. Le service Jeunesse de la Ville de Sedan a été notre interlocuteur pour la gestion des locaux scolaires et des espaces publics. Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Sedan et les services du Conseil Départemental ont informé leurs bénéficiaires de la mise en œuvre de l'action.

Aucune relation ou coopération n'a été mise en œuvre avec les organismes H.L.M.

3-QUELLE PLUS-VALUE POUR LA STRUCTURE (CENTRE SOCIAL, MAIRIE...) ?

La ludothèque itinérante a permis de créer du lien social dans les quartiers prioritaires de la ville de Sedan et de développer un projet très ambitieux en transversalité avec l'Accueil de jeunes dans l'opération « les ados animent l'agglomération ».

Cette dynamique autour du jeu et du jouet a favorisé une démarche éducative permettant aux parents une prise de conscience de l'intérêt du jeu et du jouet dans leurs relations avec leurs enfants.

Cette action a été un véritable outil de promotion pour les activités du centre social, mais aussi permis de faire de la prévention dans divers domaines.

ÉVALUATION

1-QUELS SONT LES OUTILS D'ÉVALUATION UTILISÉS ?

Fiche de présence des parents et des enfants dans les actions.
Rapport d'activité des salariés sur l'implication et motivation des familles.
Implication des partenaires.
Nombre d'actions à l'initiative des familles.

2- VOS OBJECTIFS SONT-ILS ATTEINTS ? QUELS SONT LES ECARTS ? POURQUOI ?

La ludothèque itinérante a permis de créer, avec et pour les habitants, un espace d'information, de dialogue, de soutien, de médiation, leur permettant une plus grande implication dans l'éducation de leurs enfants. La caractéristique de cette dynamique a permis aux habitants de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités et des relations de voisinage, à la prévention et la réduction des exclusions, par une démarche adaptée aux problématiques sociales d'un territoire. La ludothèque itinérante a permis de renforcer l'accompagnement à la parentalité afin d'aider, soutenir et repositionner les parents dans leur rôle, de lutter contre l'aggravation de la précarité et la vulnérabilité des publics en allant au contact de la population.

La ludothèque itinérante a permis de lutter contre l'isolement des quartiers du centre ancien.

3- ÊTES-VOUS SATISFAITS DE LA FREQUENTATION DE LA LUDOTHEQUE ?

Oui

Non

Pourquoi ?

Sur le plan quantitatif, sur le volume des actions, sur la transversalité entre les services, sur l'implication des adolescents et de leurs parents, sur la rentabilité du matériel investi et financé par la CAF et la Collectivité.

4- QUELS SONT LES ATOUTS DU SERVICE ?

La multiplication des actions, le volume du public touché, la participation des parents.

5- QUELLES SONT LES DIFFICULTES RENCONTREES ?

Lourdeur des installations des jeux et des jouets : 3 h minimum sont nécessaires sur chaque quartier.

En raison de l'insuffisance des financements, le centre social a recruté uniquement des contrats aidés.

6- QUELLES SONT LES AMELIORATIONS ENVISAGEES ?

Amélioration de la qualité pédagogique, renforcement de la participation des parents, amélioration de l'organisation matérielle, acquisition de jeux et jouets supplémentaires.

Fait à SEDAN, le 11/03/2019

Joëlle BASTIEN, Présidente



CENTRE SOCIAL LE LAC
Maison de Quartier du Lac
Avenue de Gaulle - 08200 SEDAN
03.24.27.08.08 - 06.81.72.31.03
centrelac@centrelac.info

LUOTHEQUE ITINERANTE DU CENTRE SOCIAL LE LAC
COMPTE DE RÉSULTAT PROVISOIRE 2018 (arrondis à l'euro)

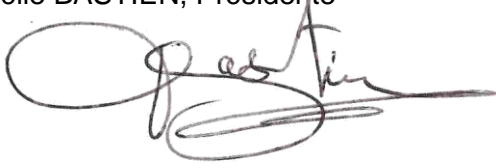
Exercice 2018

date de début :

date de fin : 31/12/2018

	CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
660	ACHATS	18670	PRODUITS DES SERVICES RENDUS	5 520
	ACHATS DE PRESTATIONS POUR ACTIVITES		PRESTATION DE SERVICE CAF	5 520
	EDF/GDF/EAU/CARBURANT			
	Petit matériel fourniture entretien		Fonds publics et territoires : CNAF (arrondi à l'euro inférieur)	
	Fournitures administratives et de bureau			
	Autres fournitures prod. Pharma	186	Participations des usagers	
	Alimentation – Boissons		Produits des activités	
61	SERVICES EXTERIEURS	0	74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	20 478
	Loyers et charges locatives		Subvention Etat	5 000
	Locations de matériel			
	Entretien et réparations		Subvention région	
	Primes d'Assurance			
	Documentation, colloque		Subvention département	
	Formation des bénévoles			
			Subvention communale	2 344
	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	162		
	Personnel extérieur (facturé)		Subvention exploitation CAF	
	Honoraires			
	Publicité – Publications		Subvention exploitation EPCI (interco)	5 000
	Transports d'activité et d'animation			
	Déplacements, missions, réceptions	162	Subvention exploitation entreprise	
	Frais postaux et de télécommunications			
	Services bancaires		Agence de services et de paiements (ex CNASEA - emplois aidés)	8 134
	Formation des Professionnels			
	Cotisations fédérations ou associations		Subv autre entité publique	
63	IMPOTS ET TAXES	436		
	Impôts et taxes liés aux salaires	436	Subvention MSA	
	Autres impôts et taxes			
			75 AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	3 333
			Cotisations	
64	CHARGES DE PERSONNEL	21 178	Dons	
	Salaires	18 128	Logistique	3 333
	Salaires emplois aidés	3 050		
	Charges Sécurité sociale et prévoyance			
	Autres charges sociales			
			76 PRODUITS FINANCIERS	0
			77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	8 206		
	Logistique	8 206	78 REPRISE SUR PROVISIONS	837
66	CHARGES FINANCIERES	0		
			79 TRANSFERT DE CHARGES	0
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0		
68	DOTATIONS	0		
	Dotation aux amortissements			
	Dotations aux provisions			
86	CHARGES SUPPLETIVES	0	87 CONTREPARTIE CHARGES SUPPLETIVES	0
	Mise à disposition de personnel		Contrepartie des mises à disposition	
	Mise à disposition de locaux			
	Prestations techniques			
	EXCEDENT		DEFICIT	
	TOTAL Charges	30 168	TOTAL Produits	30 168

Fait à SEDAN, le 11/03/2019
Joëlle BASTIEN, Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joëlle Bastien', with a large loop at the beginning and a horizontal stroke at the end.

CENTRE SOCIAL LE LAC
Maison de Quartier du Lac
Avenue de Gaulle - 08200 SEDAN
03.24.27.08.08 - 06.81.72.31.03
centrelac@centrelac.info